

C.C.T.P 24 (cahier des clauses techniques particulières) **Module individuel de comptage d'énergie avec vanne de régulation et d'équilibrage dynamique.**

Distribution intérieure.

Module hydraulique et comptage d'énergie.

Il sera installé dans chaque logement, un module hydraulique de comptage d'énergie de marque GIACOMINI ou technique équivalente, permettant de raccorder les logements à la distribution principale du réseau chauffage.

Le module hydraulique sera placé dans un coffret mural à encastrer en plastique de marque GIACOMINI ou technique équivalent, REF R584Y103

- Chaque module hydraulique de marque GIACOMINI ou équivalent, Model GE550 pour le départ et REF GE550Y231 pour le retour, sera équipé des organes suivants :

- Une vanne d'isolement ¼ de tour à boisseau sphérique en laiton matricé ISO 426/2.
- Un Filtre à tamis.
- Une vanne de régulation 2 voies motorisable avec équilibrage dynamique.
- Un moteur thermique en 230 V.
- Une vanne d'isolement ¼ de tour à boisseau sphérique en laiton matricé ISO 426/2, équipée d'une prise de température M10 pour recevoir la sonde immergée du compteur d'énergie.
- Une manchette bypass en attente de la mise en place du compteur d'énergie, (équipée) de deux vannes d'isolement ¼ de tour à boisseau sphérique en laiton matricé ISO 426/2.
- La vanne de régulation deux voies et d'équilibrage dynamique, équipée d'un moteur thermique, fonctionnera en tout ou rien, en autorisant ou non le passage du fluide dans le logement.

Elle sera pilotée par un thermostat d'ambiance de type électronique programmable, de marque GIACOMINI ou technique équivalente.

En option : le titulaire du présent lot aura à prévoir la fourniture, la pose et le raccordement des compteurs d'énergie. Chaque module de comptage sera équipé d'un compteur individuel d'énergie à mesure hydraulique de technologie ULTRASON avec sonde immergée directe. La mise en place des compteurs se fera après le remplissage et le rinçage de l'installation avant réception.

